

Earl Jones enfin des chèques de dédommagement pour quelque 125 victimes

Écrit par L'actualité

Lundi, 23 Décembre 2013 11:10 -

MONTREAL – Quelque 125 victimes du fraudeur montréalais Earl Jones peuvent enfin se réjouir, en cette période des Fêtes.

Selon le quotidien The Gazette, elles recevront leurs chèques de dédommagement dans les prochains jours, 21 mois après un règlement à l'amiable conclu avec la Banque Royale du Canada.

Elles se partageront 17 millions \$, un montant qui ne couvre pas toutes les pertes encourues par les investisseurs, évaluées à 150 millions \$.

Dans leur recours collectif intenté en 2010, les investisseurs floués réclamaient 40 millions à la Banque Royale. Les victimes soutenaient que l'institution savait qu'Earl Jones puisait dans le compte en fidéicommis de ses clients à des fins personnelles.

La Banque Royale a précisé que le règlement ne constituait pas une admission de responsabilité de sa part.

Les victimes avaient amorcé leur bataille en 2009 après avoir appris que Jones, un homme d'affaires de l'ouest de Montréal, avait monté une pyramide de Ponzi et ainsi floué entre 150 et 180 investisseurs. Ils se présentaient à eux comme conseiller financier alors qu'il n'était pas inscrit auprès de l'Autorité des marchés financiers.

Jones a été condamné à 11 ans d'emprisonnement.

Cet article [Earl Jones: enfin des chèques de dédommagement pour quelque 125 victimes](#) est apparu en premier sur [L'actualité](#).

Earl Jones enfin des chèques de dédommagement pour quelque 125 victimes

Écrit par L'actualité

Lundi, 23 Décembre 2013 11:10 -

Consultez la source sur Lactualite.com: [Earl Jones enfin des chèques de dédommagement pour quelque 125 victimes](#)